

Le HFR externalise la buanderie sans consulter qui que ce soit

Communiqué de presse
23 février 2017

C'est devenu une habitude: l'hôpital se moque encore une fois du partenariat social. Le Conseil d'administration a décidé d'externaliser la buanderie des sites de Fribourg et de Tavel en arguant qu'il lui était impossible de financer les 18,8 millions nécessaires à l'assainissement des installations. Nous voulons les éléments pour envisager d'autres scénarios.

Le Conseil d'administration parle d'une décision de principe, mais il est clair que la consultation qu'il avance ressemble fort à un alibi. C'est peu dire qu'il a beaucoup de peine à comprendre le fonctionnement d'un partenariat social.

Nous sommes par bonheur en mesure de lui rappeler les règles habituelles: les organisations qui représentent le personnel doivent être associées en amont des décisions, sinon il est parfaitement impossible pour elle de donner des informations, ou un avis, au personnel qui cherche à se faire un avis sur les solutions proposées. Le Conseil d'administration mène une politique de la terre brûlée: il met en consultation son projet, pour deux mois, une fois que tout est dit, ce qui ne permet en aucun cas de garantir une analyse approfondie des hypothèses étudiées.

Plus grave encore, le Conseil d'administration envoie des messages désespérants au personnel. La décision touche 30 collaborateurs et si des propositions sont faites aux détenteurs d'un contrat à durée indéterminée, les personnes engagées en contrat à durée déterminée sont complètement laissées pour compte. On imagine volontiers l'état d'esprit des «troupe»!

Même si les droits du personnel ont été bafoués, les organisations de personnel rencontreront les collaborateurs le 8 mars prochain. Elles décideront des actions éventuelles à mener ces prochains mois.

La FEDE exige:

- De pouvoir analyser les solutions alternatives en toute connaissance de causes;
- Que l'HFR fasse preuve d'un minimum d'honnêteté et de respect des procédures;
- Que l'HFR donne une réelle chance au personnel de faire des propositions pour sauver un maximum d'emploi;
- Mais surtout sans délai une rencontre entre les organisations qui représentent le personnel, la Direction, le Conseil d'administration et qu'à l'avenir les instances s'engagent à travailler dans un réel esprit de collaboration avec les différents acteurs de l'hôpital.

Ce nouveau dossier montre à quel point, dans ce canton, aucune vision globale ne dirige plus les décisions concernant le personnel. Comme dans le cas de l'ECAB, on prend des décisions sans aucune pesée des intérêts.

Nous nous battons, cette année plus que jamais, pour le maintien de la LPers pour tout le personnel de l'Etat et pour le respect de celle-ci dans toutes les situations.

Bernard Fragnière 079 707 18 39 Président de la FEDE